

Campagne électorale

Dago Yabre fait un rappel très important aux candidats

Dans un communiqué publié le 10 juillet 2025, le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), Dago Yabre fait un rappel au sujet de la tenue des réunions électorales. Les candidats en campagne électorale devraient retenir ...



PAGE 4

ELECTIONS MUNICIPALES



Vote par anticipation

La Ceni prend les dispositions techniques qui s'imposent

Hier, 10 juillet 2025, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a publié une directive relative au vote par anticipation. Le vote par anticipation concerne uniquement les membres des Forces armées togolaises (FAT), des forces de sécurité, des forces paramilitaires et de la réserve opérationnelle ; appelés

PAGE 4

REFUGIÉS



PURS

Les acteurs approuvent le Plan de réponse conjoint des personnes déplacées de force

Un atelier dédié à la mise à jour du plan de réponse conjoint des personnes déplacées de force au Togo, s'est achevé hier jeudi 10 juillet à Lomé, après deux jours de travaux. Ce rendez-vous ...

PAGE 11



Manifestations de juin dernier

La violence verbale appelle la violence physique

Après plusieurs jours de silence, et certainement aussi d'examen minutieux des derniers développements sur la scène politique nationale, le gouvernement togolais a décidé de se confier à la presse nationale et internationale. Ce fut lors d'une conférence de presse organisée mercredi dernier à Lomé. Le gouvernement avance ses arguments, preuves à l'appui, et réaffirme fermement son autorité.

PAGE 4

DERNIERES HEURES

Achat de véhicules : l'OTR ouvre le bal des enchères ce 14 juillet

L'Office togolais des recettes (OTR) prépare un rendez-vous singulier pour les amateurs de bonnes affaires. Le 14 juillet, à la Division des opérations douanières régionales des Plateaux, se tiendra une nouvelle vente aux enchères publiques. Au total, 107 motos et 5 voitures de diverses marques attendent leurs nouveaux propriétaires. Pour y participer, chaque intéressé devra s'acquitter d'une quittance non-remboursable de 5000 FCFA. Le paiement se fera au comptant et sur place, assorti d'un supplément de 12 %, et l'enlèvement sera immédiat. Attention, l'OTR avertit : « Les adjudicataires qui n'auront pas acquitté le montant des effets qui leur sont adjugés avant 17h 30, le jour de leur achat, verront leur adjudication annulée. » Ces enchères, devenues traditionnelles, visent à écouler des marchandises saisies ou abandonnées en douane. Une opportunité à la fois palpitante et accessible, qui attire chaque année curieux et chasseurs de bonnes occasions.



PRÊT SCOLAIRE

LA RENTRÉE SCOLAIRE SANS STRESS

DISPONIBLE EN 24H



JUSQU'À 5 MOIS DE SALAIRE

0% Taux

1^{er} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2025

REMBOURSABLE SUR 12 MOIS

<https://togo.coris.bank>



CMJN



SOMMAIRE

Entrepreneuriat
La courbe des initiatives privées fléchit



P 5

Gabon/Justice
Des proches de Sylvia Bongo arrêtés pour trafic de drogue



P 8

Plaisir féminin
Différences entre le phénomène « femmes fontaines » et l'éjaculation féminine proprement dite



P10

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

L'entreprise Jilnas relance ses activités grâce à un crédit d'une valeur de 7 900 000 FCFA

Sise à Lomé, notamment dans le quartier Amadahomé, l'entreprise JILNAS évolue dans le commerce général, notamment dans la vente de matériaux de construction. La crise sanitaire a touché de manière différenciée les entreprises, dont l'entreprise JILNAS. Afin de pallier aux conséquences de cette crise, monsieur Afolabi Koffi, responsable de JILNAS s'est rapproché du FNFI afin de trouver une réponse à ses problèmes. Dans ce nouveau numéro de votre rubrique « Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI », Togo Matin partage avec vous les parcours du jeune promoteur.

C'est pour donner un effet de levier aux entreprises dont les activités ont été durement éprouvées par le Covid-19 que le gouvernement togolais a mis à leur disposition une aide financière d'une valeur de 20 milliards FCFA. Comme nombre d'entreprises avant elle, JILNAS peut aujourd'hui également se réjouir d'avoir bénéficié d'un accompagnement du gouvernement via le FNFI. "Installée depuis 7 ans déjà, notre structure est confrontée aujourd'hui avec le Covid à des situations impactant négativement nos activités. Non seulement nous n'avons plus assez de clientèle, mais aussi notre chiffre d'affaires a chuté de 70%. Ne pouvant plus rester les bras croisés, je me suis tourné vers le FNFI. J'ai été renseigné sur leurs divers produits, notamment le Crédit Relance et ce dernier répondait parfaitement à

mes besoins. J'ai reçu les instructions pour l'obtention dudit financement. J'ai dès lors, rassemblé les dossiers nécessaires que j'ai transmis via le portail fnfi.tg. Par la suite, j'ai été contacté pour la signature d'une convention de financement et un crédit d'un montant de 7 900 000 FCFA m'a été octroyé. Ce financement a servi à l'acquisition d'une variété de matériels de construction. Il a aussi servi à renforcer notre fonds de roulement".

LE FNFI par ce produit financier mis en place pour soutenir les PME et les TPME a limité l'impact de la Covid 19 sur les différentes activités des entreprises. Depuis qu'il fait partie du portefeuille des heureux bénéficiaires du FNFI, monsieur AFOLABI Koffi peut aujourd'hui se réjouir d'avoir insuffler une nouvelle dynamique à son entreprise.



Afolabi Koffi

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavé: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina
Secrétaire de rédaction :
Edy Alley

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Luc Biova
Rachid Zakari

Responsable administrative, financière
et commerciale:
AMAH Essognim

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Manifestations de juin dernier

La violence verbale appelle la violence physique

Après plusieurs jours de silence, et certainement aussi d'examen minutieux des derniers développements sur la scène politique nationale, le gouvernement togolais a décidé de se confier à la presse nationale et internationale. Ce fut lors d'une conférence de presse organisée mercredi dernier à Lomé. Le gouvernement avance ses arguments, preuves à l'appui, et réaffirme fermement son autorité.

Dès le début de la rencontre, le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation, et de la Chefferie coutumière, le colonel Hodabalo Awaté, a fait savoir qu'il s'agissait d'une « situation socio politique artificielle », d'une « attaque numérique extérieure ». « Il y a eu quelques actes de vandalisme dans deux quartiers de Lomé, mais, ce qui est diffusé dépasse la réalité », a déclaré le colonel Hodabalo Awaté.

Sans se faire prier, les membres du gouvernement ont présenté à la presse, quelques déclarations faites par des activistes de la diaspora contre le pouvoir de Lomé. Il ressort de leurs déclarations qu'à la place d'un débat politique sain et de confrontations d'idées, l'on a assisté à des attaques personnelles, à des appels à la violence, mais aussi à du tribalisme.

« Nous avons besoin des armes pour ce combat », « nous voulons tuer, surtout les Kabyès », « creusez des

trous dans tous les quartiers », « prévoyez de l'essence dans des bidons, préparez des machettes », « tu démissionnes, ou on te tue », « préparez les cocktails Molotov, de l'acide » (l'on conseille notamment aux jeunes de brûler les forces de sécurité, de leur jeter de l'acide au visage lorsqu'ils s'apprêtent à interpeller des personnes), « le pacifisme est terminé, vous avez le droit à une double violence », « toutes vos familles à l'étranger seront prises en otage ».

Ce sont là quelques propos regrettables tenus par des individus à visage découvert, ainsi que des messages publiés sur les réseaux sociaux depuis le mois de juin 2025. Et lorsque des manifestations ont eu lieu malgré les interpellations des autorités compétentes sur leur caractère illégal, l'on utilise aussi abondamment des images qui n'ont rien à voir avec la situation au pays. Beaucoup ont par exemple fait passer des images du Kenya où il y a actuellement aussi des manifestations.

« Certaines images qui sont utilisées ne concernent pas le Togo », affirme le ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, Isaac Tchiakpé. Selon lui, il s'agit d'un « financement à la casse » d'une « entreprise de déstabilisation ». L'on accuse les responsables du

mouvement d'avoir promis de l'argent aux jeunes et d'en avoir même envoyé à ceux qui faisaient le sale boulot de destruction.



Les membres du gouvernement durant la conférence de presse

Par ailleurs, des vidéos circulent, incriminant les forces de sécurité d'avoir commis des actes de violence contre des manifestants. Que dit le gouvernement à propos de ces informations ? « On ne voit que quand les forces de l'ordre seraient en train de réprimer. On ne voit pas le début des actions. Une enquête a été ouverte, et la vérité sera connue. S'il y a des sanctions à prendre, on les prendra », a indiqué le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le colonel Calixte Madjoulba.

Le gouvernement réaffirme son soutien aux forces de l'ordre dans l'accomplissement de leur mission visant à sécuriser les personnes et les biens. L'exécutif reconnaît le droit de manifester à ceux qui veulent le faire, mais fait aussi observer qu'il lui revient de protéger tous les autres citoyens, qu'ils soient pour

ou contre une quelconque manifestation.

L'on reconnaît que même en cas d'illégalité, les forces de sécurité ont une manière de

dans un Etat de droit, l'usage de la violence comme moyen de réclamation », a appuyé le ministre des Droits de l'Homme, Pacôme Adjourouvi.

dispenser les manifestations pour préserver les droits de l'Homme. Toutefois, selon le colonel Hodabalo Awaté, « il y a eu des témoignages indiquant que des gens ont délibérément provoqué les corps habillés ». Selon lui, le président du Conseil, Faure Gnassingbé, s'emploie à préserver la paix et à améliorer les conditions de vie des populations.

« Partout il y a des problèmes. Mais, cela n'est pas une raison pour faire de la violence. En détruisant le peu que nous avons, comment allons-nous continuer à vivre ? S'il y a des mécontentements, il y a des manières de les exprimer. Il faut que tout le monde respecte la loi », a poursuivi le colonel Hodabalo Awaté. Par ailleurs, dit-il : « S'il y a eu des soulèvements dans 2, 3 ou 4 quartiers de notre ville, l'on ne peut pas présenter cela comme un soulèvement national ». « Rien ne justifie

Le gouvernement, à travers ses émissaires, a expliqué que 58% du budget national est consacré à l'axe 1 de la Feuille de route gouvernementale (harmonie sociale, inclusion, amélioration des conditions de vie, promotion de la paix). Comme tout le monde le reconnaît, il y a encore beaucoup d'insatisfactions. Mais, l'expérience vécue ailleurs prouve que la guerre n'est jamais la solution. Tôt ou tard, l'on revient à la case départ.

« La violence verbale appelle à la violence physique », martèle le colonel Calixte Madjoulba. Il faut donc que chacun modère ses propos. Le gouvernement demande aux jeunes d'éviter de tomber dans la manipulation. Cela risque d'être préjudiciable à eux-mêmes et à toute la nation.

Edem Dadzie

Élections municipales

Approfondir les connaissances sur les litiges pouvant survenir

La chambre administrative de la Cour suprême du Togo a organisé du 8 au 10 juillet 2025 à Lomé, à l'intention de toutes les parties prenantes aux élections municipales du 17 juillet prochain, un atelier de formation sur la gestion des élections municipales.

Le présent atelier vise à familiariser les membres de la Cour suprême, les parties prenantes, les institutions et acteurs impliqués dans le processus des élections municipales avec les textes de la loi sur la décentralisation et sur le Code électoral, notamment la gestion du contentieux de ces élections. Il s'agit d'approfondir leurs connaissances sur les litiges qui peuvent survenir lors des prochaines élections municipales et d'harmoniser leur interprétation des différents textes du Code

électoral sur la gestion du contentieux de ces élections. Les participants ont suivi des communications sur les thématiques comme le contentieux pré-électoral, le contentieux post électoral, le contentieux du scrutin et le contentieux du dépouillement dans le cadre des normes législatives nationales, régionales, internationales



Les officiels à l'ouverture de l'atelier

ainsi que la jurisprudence en la matière. Selon le président de la Cour suprême Abdoulaye Yaya,

bien que cela soit la deuxième fois que le Togo organise ces élections, l'on ne peut pas affirmer que les différents acteurs impliqués maîtrisent toutes les subtilités. C'est pourquoi il a invité les participants à une attention participative aux travaux, parce que la crédibilité des élections, la cohésion et la paix sociale en dépendent.

L'experte en élections locales, Georgina Akpéné Djidonou, a expliqué qu'il y a pleins de contentieux liés aux élections

municipales, parce qu'elles couvrent tout le territoire, émietté en municipalités. Elle poursuit qu'il y a plusieurs listes qui sont en compétition avec au moins 499, qui sont validées, donc avec des centaines, voire des milliers de candidats. Madame Djidonou a signifié que c'est une élection très sensible parce qu'elle représente la gouvernance locale prônée par le président du Conseil.

« La Cour suprême a décidé de rassembler tous les acteurs et les institutions impliqués dans le processus électoral pour avoir une meilleure vision, une lecture des textes qui régissent la matière et surtout harmoniser les points de vue pour limiter tant soit peu les contentieux qui vont naître après ces élections et avoir

la paix sociale et la cohésion dans notre pays », a fait savoir l'experte.

Que faire en cas de contentieux ?

En cas de contestation des résultats proclamés provisoirement par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), l'article 144 du Code électoral prévoit que la tête de liste des candidats, peut saisir la chambre administrative de la Cour suprême dans un délai de 5 jours.

La chambre administrative appréciera la requête et tranchera. Si le requérant a raison, la Cour peut rectifier les résultats provisoires de la Ceni et proclamer les résultats définitifs.

La rédaction

Vote par anticipation

La Cénî prend les dispositions techniques qui s’imposent

Hier, 10 juillet 2025, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a publié une directive relative au vote par anticipation.

Le vote par anticipation concerne uniquement les membres des Forces armées togolaises (FAT), des forces de sécurité, des forces paramilitaires et de la réserve opérationnelle ; appelés à garantir la sécurité des électeurs et des opérations électorales le jour du scrutin.

Le vote par anticipation se déroulera le lundi 14 juin 2025 de 7h 00 à 16h 00 dans les Bureaux de vote (BV) dont la liste est publiée par la Cénî et jointe à la directive. Pour les BV concernés, les membres des centres choisis ou retenus doivent être les mêmes que ceux du vote général.

Les électeurs régulièrement inscrits dans les BV retenus pour le vote par anticipation, émargent sur la liste d’émargement du BV après le vote. Les électeurs non-inscrits dans le centre retenu et les électeurs en mission dans la localité et disposant de leur carte d’électeur, voteront sur présentation de celle-ci, après avoir rempli la fiche de relevé des votants par dérogation.

Les membres du BV tirent au sort l’emplacement de l’homologation sur le

bulletin de vote. Les BV ayant accueilli le vote par anticipation conservent le même emplacement pour l’homologation le jour du vote général. A la clôture du vote, l’ouverture destinée au passage des bulletins de vote est fermée et on y pose publiquement le cinquième

Les membres du BV remplissent et signent les procès-verbaux des opérations électorales qu’ils placent dans l’enveloppe prévue à cet effet. Il y est également rangé la fiche de relevé des votants par dérogation qui servira aussi pour le vote

cette urne est ramenée sous escorte au BV par les membres de la Céli, dans le courant de l’après-midi avant la clôture du vote général. A la fin du vote général, les membres du BV ouvrent l’enveloppe contenant les procès-verbaux signés lors du

sont brisés et le contenu est mélangé avec celui du vote général. C’est après ce mélange que le dépouillement commence. A la fin du dépouillement, les membres du BV remplissent les procès-verbaux et les rangent dans des enveloppes prévues à



Vote par anticipation des FAT (Image d’archives)

scellé ; le code du scellé est relevé et transcrit au procès-verbal.

« Il n’est pas procédé au dépouillement du vote par anticipation », précise le président de la Ceni, Dago Yabre. La liste d’émargement est mise dans une enveloppe scellée. Elle sera déployée avec les autres matériels et documents pour servir le jour du vote général.

général.

L’urne ayant servi au vote par anticipation ainsi que les enveloppes scellées sont convoyées au siège de la Commission électorale locale indépendante (Céli), et remises au président de la Céli, en présence des autres membres. L’urne est placée dans un endroit sécurisé.

Le jour du vote général,

vote par anticipation, et constatent que les codes de scellés posés sur les fermetures de l’urne correspondent bien aux codes sur les procès-verbaux signés par les membres du BV du vote par anticipation.

Avant le début du dépouillement, les scellés de l’urne ayant servi au vote par anticipation

cet effet.

Les résultats du dépouillement sont traités conformément au Code électoral et au guide du membre du bureau de vote. Ainsi, à travers la Décision N°079/2025/P/CENI, Dago Yabre a publié la liste des centres et bureaux de vote retenus pour le vote par anticipation.

E. Dadzie

Campagne électorale

Dago Yabre fait un rappel très important aux candidats

Dans un communiqué publié le 10 juillet 2025, le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), Dago Yabre fait un rappel au sujet de la tenue des réunions électorales.

Les candidats en campagne électorale devraient retenir que conformément aux dispositions de l’article 71 du Code électoral, les déclarations de réunions électorales sont faites aux préfets 24h à l’avance, à leurs cabinets, par écrit et au cours des heures légales d’ouverture des services administratifs. Ceux-ci en informent immédiatement les présidents des Commission électorales locales indépendantes



Dago Yabre

(Céli).

« La Cénî constate depuis le démarrage de la campagne électorale que

certaines partis politiques et candidats indépendants organisent leurs réunions électorales sans avoir fait

de déclaration préalable aux cabinets des préfets en violation des dispositions du Code électoral »,

déplore le président de la Cénî.

Dago Yabre demande aux candidats de se conformer à ces dispositions en vue de permettre aux préfets et aux présidents des Céli de planifier plusieurs réunions électorales, ainsi qu’aux forces de sécurité de sécuriser les lieux.

« Le président de la Cénî remercie tous les candidats et candidates pour leur compréhension et leur souhaite une bonne poursuite de la campagne électorale dans la paix et dans un esprit patriotique », conclut le communiqué.

TM

Togo

Le pays consolide sa place de leader régional

Au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Togo continue d'afficher une détermination exemplaire. Selon le dernier rapport de la Banque mondiale, le pays garde sa dynamique en matière d'amélioration de politiques publiques et institutionnelles. Après deux années de progression continue, le Togo conserve son score de 3,8, bien au-dessus de la moyenne régionale fixée à 3,2.



Centre administratif, économique et financier de Lomé

Ce résultat place le pays à la 6^e position sur 40 au niveau continental, derrière le Rwanda qui mène toujours la danse, et dans le Top 5 sous-régional, après le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Cap-Vert. Une performance qui n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat d'un cap

réformateur clairement assumé. Le rapport souligne que les performances économiques se sont améliorées grâce à des réformes structurelles judicieuses, à la stabilité macroéconomique et à des investissements dans les infrastructures publiques". En d'autres termes, le Togo a ainsi considérablement amélioré ses efforts de mobilisation des ressources nationales, notamment grâce à un plan ambitieux qui vise à dégager chaque année 0,5 % de PIB supplémentaire

en recettes. L'inclusion sociale et l'équité restent des piliers essentiels de cette dynamique. Le Togo s'illustre dans la lutte contre les inégalités, tout en renforçant la solidité de son secteur bancaire. "Le secteur bancaire est resté solide, avec une croissance significative des services financiers et des efforts de collecte de données pour suivre le bien-être des ménages", souligne le rapport. Au-delà des chiffres, le pays multiplie les chantiers : cadre juridique renforcé pour plus de transparence dans les

entreprises publiques, plateformes modernisées pour faciliter la délivrance des permis de construire et des raccordements, ou encore intensification des réformes contre les violences basées sur le genre. Autant d'initiatives qui témoignent d'une volonté farouche d'améliorer la vie quotidienne des Togolais. L'ambition reste intacte : "poursuivre le cap des réformes, et améliorer davantage les politiques publiques et institutionnelles, afin de conforter la crédibilité du pays à l'international".

Edy Alley

Lomé

L'Afrique trace sa ligne rouge contre les flux financiers illicites

Depuis le 8 juillet, Lomé se transforme en bastion de la lutte contre le crime financier. Plus de 600 experts venus de 42 pays se sont donné rendez-vous pour la deuxième édition de la grande rencontre des Compliance et Risk Officers (GRCRO).

Le message est clair : « L'Afrique a perdu plus de 1000 milliards de dollars en flux financiers illicites au cours des 50 dernières

années », a martelé Georges Essowè Barcola, ministre togolais de l'Économie et des Finances. Une perte vertigineuse, un trou béant qui équivaut à près de 4 % du PIB africain. Au-delà des chiffres, c'est la souveraineté économique du continent qui vacille. Le Togo, petit pays à la détermination immense, veut renverser la tendance. Dans la salle, les débats s'enchaînent, entre juristes, banquiers, régulateurs et

membres de la société civile. Tous ont conscience de l'urgence : « L'efficacité doit être la norme du dispositif togolais, en vue du 3^e cycle d'évaluation mutuelle prévu en 2030 », a insisté Barcola. Le ton est donc donné, plus question de subir. La conformité n'est plus un simple outil

anti-blanchiment, intégré les normes ESG, renforcé l'audit et instauré un code de gouvernance. » Une preuve que la finance peut se mettre au service de l'intégrité.

À la manœuvre, Nikada Batchoudi, président de l'Association togolaise des compliance officers (ATCO), ne cache pas son ambition :



« Nous voulons faire de Lomé la capitale africaine de la conformité. » Une promesse audacieuse, nourrie par une volonté politique affirmée.

En clôture, une feuille de route sera adoptée. L'objectif est d'alimenter les systèmes judiciaires en signaux d'alerte et bâtir une véritable communauté panafricaine de la conformité.

Edy Alley

Entrepreneuriat

La courbe des initiatives privées fléchit

Longtemps considéré comme un vivier d'initiatives privées, le Togo connaît un léger coup de frein. Selon les chiffres du Centre de formalités des entreprises (CFE) compilés par Togo First, "7747 entreprises ont été enregistrées entre janvier et juin 2025, contre 7964 sur la même période en 2024", soit une baisse de 3 %. En deux ans, la chute atteint 7 %.

Le premier trimestre avait pourtant donné un souffle d'espoir avec 4262 entreprises créées, avant que le deuxième trimestre ne vienne refroidir l'élan, n'enregistrant que 3485 créations. Un ralentissement progressif qui s'explique surtout par un essoufflement des initiatives locales. Les Togolais, moteurs traditionnels de la création d'entreprises, marquent le pas. Le nombre d'entités portées

Cependant, l'optimisme renaît du côté des investisseurs étrangers. Avec 1552 entreprises créées par des non-nationaux, la progression est spectaculaire : +15 % en un an. Ce dynamisme prouve que le Togo, malgré la baisse globale, garde un certain attrait international.

Côté genre, les femmes continuent de faire entendre leur voix. Elles représentent 27 % des entités enregistrées, soit 2118 créations, tandis que les hommes dominent avec 73 %.

Ce tableau contrasté montre que malgré les efforts continus des autorités pour améliorer le climat des affaires, l'envie d'entreprendre s'effrite chez certains.



par des nationaux est passé de 6615 au premier semestre 2024 à 6195 en 2025, affichant un recul de 7 %.

Pourtant, la digitalisation, la réduction des coûts et les mesures incitatives persistent.

Edy Alley

Togo / Développement

Les secteurs prioritaires en 2025

Le budget de l'État pour l'exercice 2025 s'élève à 2 396,6 milliards de FCFA en ressources et en charges, enregistrant une augmentation notable par rapport aux années précédentes. Ce budget est le reflet des ambitions du pays pour cette nouvelle année, avec des accents particuliers sur des secteurs socio-économiques porteurs et en développement.

industries). La promotion du développement social (investissements dans l'éducation, la santé, la réduction des inégalités). La modernisation de l'administration publique (renforcer l'efficacité des services de l'État).

Cette augmentation budgétaire intervient dans un contexte marqué par des défis

persistance de plusieurs crises géopolitiques majeures, notamment au Moyen-Orient et dans le cadre du conflit entre la Russie et l'Ukraine».

Ces facteurs « continuent d'avoir des répercussions significatives sur l'ensemble de l'activité économique mondiale. Sur le plan national, le contexte économique reste, à

économique et social », a ajouté le ministre Essowè Georges Barcola.

Umoa-Titres, première sortie 2025 : le Togo lève plus de 40 milliards FCFA

Le Togo a effectué sa première sortie, le 10 janvier 2025, sur le marché financier régional. Objectif, lever 20 milliards de FCFA via des OAT et des BAT. A l'occasion de l'adjudication des Bons du Trésor (BAT) et des Obligations assimilables du Trésor (OAT), le Trésor du Togo lève 40,17 milliards de FCFA pour 20 milliards recherchés, soit un taux de couverture de 238, 72%, tout en ne conservant que 22 de FCFA milliards.

Cette opération, s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émission de titres publics du Togo. Elle est en conformité avec la stratégie de gestion de la dette à moyen et long terme, mise en place par le gouvernement togolais pour assurer une gestion prudente et durable de ses finances publiques. Le niveau de réponse indique un excédent de demande notable et met en évidence l'appétit des investisseurs pour les titres émis par le Togo.

Cette forte demande pour

économiques du Togo. Le Togo prévoit de mobiliser 332 milliards FCFA en 2025 sur le marché financier régional. Cette prévision, inscrite dans la loi de finances de 2025, révèle une baisse de 45% par rapport à l'année écoulée, où 607 milliards FCFA de mobilisation étaient initialement envisagés.

Sécurité alimentaire : 19 milliards FCFA en 2025

L'exécutif togolais projette de consacrer une enveloppe de 19 milliards FCFA à la sécurité alimentaire et à la résilience de la population en 2025, selon les prévisions inscrites dans la loi de finances. Un montant en hausse de 46 % par rapport à l'allocation de 2024 estimée à 13 milliards FCFA.

Cette dotation représente également 34 % du budget total alloué au ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement rural, qui s'établit à 56 milliards FCFA pour l'exercice 2025. Avec Antoine Gbégbéni à la manœuvre, ce ministère devrait, avec cette ressource, intensifier ses efforts pour éliminer la faim, renforcer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable. De fait, cette enveloppe



Le trésor du Togo

Comparé à la loi de finances initiale de 2024, fixée à 2.179,1 milliards, le budget 2025 affiche une augmentation de 9,9%. Par rapport à la loi de finances rectificative pour 2024, qui s'élevait à 2.250,6 milliards, l'accroissement est de 6,5%. Cette progression reflète la volonté des autorités de renforcer les moyens financiers pour répondre aux défis économiques et sociaux du pays, tout en poursuivant les grands chantiers de développement.

Budget 2025 : secteurs prioritaires des ressources supplémentaires

Selon les prévisions budgétaires, ces ressources supplémentaires devraient être orientées vers : l'amélioration des infrastructures (les routes, les écoles, et les équipements sanitaires). Le soutien aux secteurs stratégiques (agriculture, énergie, et

économiques, mais aussi des opportunités liées à une reprise progressive de l'activité économique. Les autorités visent à consolider les acquis tout en anticipant les besoins croissants de la population. Le pays se donne les moyens d'atteindre ses objectifs de croissance économique inclusive et de progrès social. La gestion rigoureuse des ressources sera essentielle pour maximiser l'impact de ce budget sur le bien-être des citoyens et la transformation structurelle de l'économie. D'après le ministre de l'Economie et des Finances, Essowè Georges Barcola, « La loi de finances 2025 s'inscrit dans un contexte international encore marqué par le ralentissement de l'économie mondiale. Ce dernier est exacerbé par le durcissement des conditions financières, qui pèsent sur les investissements et augmentent le poids de la dette, ainsi que par la

l'instar des autres pays de la sous-région, impacté par le durcissement des conditions financières internationales. En outre, le pays fait face à des défis propres, notamment une baisse de l'offre d'énergie électrique et la



Loi des de finances 2025 Togo

persistance des attaques terroristes dans le nord, qui perturbent davantage son environnement

les BAT et OAT togolais est un indicateur clé de la perception positive que le marché a des perspectives

va financer, notamment le plan septennal de sécurité alimentaire couvrant la période 2024-2030,



Fonction publique : plus

Par ailleurs, l'École nationale d'administration (ENA) contribuera à renforcer les capacités administratives avec une centaine de nouveaux diplômés. À ces entrées dans la fonction publique s'ajoutera un recrutement général de 2 725 agents, actuellement en attente. Face à ces prévisions, les départs à la retraite sont estimés à 1300 en



Pour la sécurité alimentaire

4 400 postes en cours de recrutement et une prévision additionnelle d'environ 3 600 pour 2025. Le domaine de la santé, quant à lui, bénéficiera de plus de 2 400 nouveaux agents, tandis que 800

2025, laissant un solde net d'environ 12 800 nouveaux agents dans l'administration publique. Au total, la fonction publique togolaise compte 70 984, à fin 2024.

Luc Biova

BULLETIN D'ABONNEMENT



tm
TOGOMATIN

Abonnez-vous au journal quotidien **TOGO MATIN** !

Souhaitez-vous vous abonner au journal Togo Matin ou l'offrir à un (e) ami (e) ou à vos proches?

Nom ou raison sociale:
 Profession ou activité:
 Adresse: / BP:
 Tél: / E-mail:

► Je m'abonne

01 Abonnement mensuel:	5.000 FCFA
02 Abonnement trimestriel:	15.000 FCFA
03 Abonnement semestriel:	20.000 FCFA
04 Abonnement annuel:	40.000 FCFA

Vous êtes un annonceur, un privé, une agence conseil en communication ou un homme d'affaires! Vous avez besoin d'une communication dans le journal Togo Matin?

📞

BP: 30117 Lomé-Togo
 Tél: 97 87 12 42
 Facebook: togomatin
 E-mail: atogomatin@gmail.com
 Site web: www.togomatin.tg
 tw: @togomatin1

Afrique/Diplomatie

Rencontre entre Trump et 5 présidents africains : les dessous d’une assise placée sous le sceau économique

La Maison Blanche a servi de cadre, ce mercredi 9 juillet 2025, à une rencontre très ciblée entre Donald Trump et cinq chefs d’État africains. Officiellement placée sous le signe du commerce, de l’investissement et de la sécurité, cette réunion avait un tout autre fond de scène : les ressources minières stratégiques et marchandage migratoire discret.

Les présidents du Sénégal, de la Mauritanie, du Gabon, du Liberia et de la Guinée-Bissau ont été reçus à Washington pour un sommet présenté comme une vitrine de l’engagement américain en Afrique. Mais d’emblée, Donald Trump a recentré le débat : « Vos pays sont dynamiques, riches en superminerais,

et pleins de potentiel. Les États-Unis veulent être là pour développer cela. » Une manière claire de signifier que l’Afrique est vue avant tout comme un partenaire stratégique pour les ressources indispensables à l’économie mondiale : lithium, manganèse, uranium, pétrole... En coulisse, l’administration

Trump aurait abordé un autre dossier brûlant : celui des migrants. Selon The Wall Street Journal, les États-Unis ont proposé aux cinq chefs d’État de recevoir des ressortissants africains en situation irrégulière sur le sol américain, mais que leurs pays d’origine refusent de reprendre. Une démarche qui s’inscrit dans la politique migratoire stricte prônée par Donald Trump depuis son retour au pouvoir.

Début juillet, le Soudan du Sud a déjà accepté un premier groupe de huit migrants refoulés. D’autres pays africains sont désormais sollicités. Washington tente ainsi de négocier au cas par cas, liant coopération économique et gestion des flux migratoires. Une stratégie qui soulève des

interrogations sur les contreparties, implicites ou non. Ce sommet intervient

Pour les chefs d’État africains invités, cette nouvelle donne impose une révision des équilibres. «



Trump et ses pairs africains

aussi dans un contexte de réduction drastique de l’aide internationale. L’USAID, bras armé du développement américain dans des dizaines de pays africains, a officiellement été démantelé il y a quelques jours. À la place : des investissements privés ciblés, souvent conditionnés à des accords stratégiques.

Le Liberia ne veut plus être seulement un récipiendaire d’aide », a affirmé Kula Fofana, porte-parole du président libérien Joseph Boakai. Une déclaration qui illustre un changement de ton : dans l’Afrique selon Trump, l’aide humanitaire recule, et le donnant-donnant géopolitique s’impose.

T.M.

Gabon/Justice

Des proches de Sylvia Bongo arrêtés pour trafic de drogue

Une intervention musclée, des saisies sensibles et un timing troublant : au Gabon, l’arrestation de plusieurs membres du clan Bongo dans le cadre d’une opération antidrogue relance les tensions autour de l’ex-famille présidentielle. Mardi 8 juillet, des proches de Sylvia Bongo, épouse de l’ex-président déchu Ali Bongo, ont été interpellés par les forces spéciales gabonaises à leur domicile, a annoncé le procureur de la République, Bruno Obiang Mve.

Selon les autorités, l’opération — menée par la Direction générale des recherches et l’Office central de lutte antidrogue — a permis la découverte d’une « importante quantité de drogue », ainsi que des armes à feu, des munitions et même des pointes d’ivoire. Les personnes arrêtées sont le beau-frère de Sylvia Bongo, son neveu et la compagne de ce dernier.

Du côté de la famille Bongo, la riposte ne s’est pas fait attendre. Sur les réseaux sociaux, Sylvia Bongo a dénoncé « l’enlèvement » de ses proches et une « mise en scène grotesque », y voyant une manœuvre politique à peine voilée. « S’agit-il d’un chantage en réponse à notre prise de parole ? », s’interroge-t-elle, en référence aux récents témoignages livrés par elle-même, son mari Ali Bongo et leur fils Nouredin devant la

justice française.

Car c’est là que l’affaire prend un tournant politique : ces arrestations interviennent quelques jours à peine après que le clan Bongo a formellement porté plainte à Paris contre les auteurs du coup d’État du 30 août 2023. Dans cette procédure, Ali Bongo évoque une « séquestration arbitraire », tandis que sa femme et son fils dénoncent des « tortures » et des pressions judiciaires orchestrées par le pouvoir militaire. Pour Me Gisèle Eyue-Bekale, avocate de la famille Bongo, le climat s’est clairement durci. Elle affirme que son cabinet de Libreville était encerclé dans la nuit suivant les arrestations : « Des gendarmes postés tout autour de mon immeuble. »

Sylvia et Nouredin Bongo sont actuellement poursuivis au Gabon pour des chefs d’accusation graves : haute trahison, détournements massifs de fonds publics, corruption... Après près de vingt mois de détention, ils ont quitté le territoire en mai dernier pour rejoindre l’Angola. Reste à savoir si cette nouvelle affaire relèvera d’une réelle volonté de justice ou d’une stratégie de dissuasion politique.

T.M.

Côte d’Ivoire/Opposition

Présidentielle 2025 : 5 jeunes du PDCI arrêtés

La scène politique ivoirienne s’échauffe à l’approche de la présidentielle d’octobre 2025. En l’espace de quelques semaines, cinq cadres de la jeunesse du Parti démocratique de Côte d’Ivoire (PDCI), principale formation d’opposition, ont été interpellés. Officiellement, il s’agit de poursuites pour troubles à l’ordre public, voire atteinte à la sûreté de l’État. Officieusement, nombreux y voient les signes avant-coureurs d’un verrouillage politique.

Car le timing n’est pas anodin : les arrestations interviennent alors que les grandes figures de l’opposition, dont Tidjane Thiam et Laurent Gbagbo, ont été écartées de la présidentielle à la suite de décisions judiciaires controversées. Dans ce contexte, cibler les jeunes leaders du PDCI — moteurs de la mobilisation sur le terrain — revient à désactiver les relais d’une éventuelle contestation citoyenne.

Me Emile Suy Bi Gohoré, avocat des militants arrêtés, dénonce des actions « manifestement politiques », sans base légale solide. Le flou sur les chefs d’accusation et le recours systématique à la garde à vue renforcent cette impression d’une stratégie d’intimidation diffuse. Pour le PDCI, il ne fait guère de doute qu’il s’agit d’une tentative de

neutralisation préventive.

Le groupe parlementaire du parti parle même d’un « projet d’arrestations ciblées » de plusieurs personnalités, y compris des députés. Un avertissement aux plus téméraires ? En tout cas, le signal envoyé est clair : toute voix critique pourrait faire face à la répression. Pendant que le

violences postélectorales reste vive, cette gestion sécuritaire de l’espace politique risque d’alimenter davantage de crispations que d’apaisement.

À cerythme, la présidentielle d’octobre 2025 pourrait se dérouler dans une atmosphère de méfiance, marquée par l’exclusion, le soupçon et la peur. Pour nombre d’observateurs,



Thiam (au centre) leader du PDCI

gouvernement martèle qu’il ne saurait interférer avec la justice, c’est le processus démocratique lui-même qui se fragilise. Car si la loi est invoquée, le climat de méfiance persiste. Dans un pays où la mémoire des

le défi ne sera pas seulement électoral, mais aussi démocratique : garantir des élections ouvertes, compétitives, et véritablement inclusives.

T.M.



AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR AUTORITE DE JUSTICE

N° 012/2025/OTR/CG/CDDI

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) informe le public qu'en exécution de l'ordonnance N° 08/2025 du 13 juin 2025, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de cent-sept (107) motos et cinq (05) véhicules de diverses marques. La vente aura lieu le lundi 14 juillet 2025 à partir de 09 heures 30 minutes et jours suivants à la Division des Opérations Douanières Régionale des Plateaux.

Conditions de participation à la vente :

- 1- La vente est faite aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur, paiement au comptant et sur place majoré de 12 % avec enlèvement immédiat ;
- 2- La participation à la vente est subordonnée au paiement d'une somme de cinq mille (5000) francs CFA non remboursable contre une quittance sécurisée au titre d'enregistrement des adjudicataires, à la Division des Opérations Douanières Régionale des Plateaux ;
- 3- Aucune réclamation ne sera prise en compte après adjudication ;
- 4- Les adjudicataires qui n'auront pas acquitté le montant des effets qui leur sont adjugés avant 17 heures 30 minutes du jour de leur achat, verront leur adjudication annulée.

La participation du public à cette vente implique l'acceptation des conditions ci-dessus énumérées.

Pour tout renseignement, bien vouloir s'adresser au cabinet d'Etude de Me GNANSIME K. Modeste, Commissaire-Preneur, sis à Angle Rue Sud du Commissariat du 5^e Arrondissement, Tél: 90 10 61 20.

Fait à Lomé, le 08 juillet 2025

Kwawo A. K. ESSIEN

**Pour le Commissaire Général p.i
Le Commissaire des Douanes et
Droits Indirects**

Plaisir féminin

Différences entre le phénomène « femmes fontaines » et l'éjaculation féminine proprement dite

L'éjaculation féminine, souvent désignée sous l'expression « femmes fontaines », est un phénomène sexuel féminin qui suscite fascination, débats et recherches.

Analysons l'histoire de cette manifestation physiologique à travers les âges et les cultures, son évolution dans la littérature scientifique et médicale, ainsi que sa réalité biologique, de l'antiquité où elle était célébrée, aux études modernes qui tentent d'en clarifier la nature. L'on parle communément de « femmes fontaines », tandis que la littérature internationale utilise des termes comme « female ejaculation », « squirting » ou « vaginal squirting ». Ces expressions désignent toutes le même phénomène : l'expulsion par l'urètre d'une quantité variable de liquide au moment d'une forte excitation sexuelle ou de l'orgasme. Il est important de distinguer deux phénomènes souvent confondus : l'éjaculation féminine proprement dite (émission d'un liquide blanchâtre en petite quantité) et le « squirting » (expulsion plus abondante d'un liquide clair). Cette distinction sera explorée plus loin dans cet article. La terminologie utilisée reflète souvent les perceptions culturelles et scientifiques de ce phénomène. L'évolution de ces termes témoigne du passage d'une vision mythique ou sacrée à une approche plus médicale et scientifique au fil des siècles.

Un état connu à travers les civilisations

Dans l'antiquité gréco-romaine, les fluides féminins, nommés « liquor vitae », étaient considérés comme contenant l'essence vitale nécessaire à la création de la vie. Hippocrate (460-375 avant Jésus-Christ) affirmait que « l'essence féminine se mêle à celle de l'homme dans un seul but : la reproduction ». La tradition taoïste évoque « la voie des trois eaux » : la première eau (lubrification), la seconde eau (début de l'orgasme), et la troisième eau (éjaculation à l'apogée de l'orgasme). Ces fluides étaient considérés comme

vitaux pour la femme et son partenaire. Le Kama Sutra (200-400 après Jésus-Christ) mentionne que « la semence de la femme coule continuellement » pendant l'acte sexuel. Dans les pratiques tantriques, le liquide éjaculatoire féminin était considéré comme bénéfique et parfois consommé pour ses vertus. Dans le Japon du 16ème siècle, le fluide éjaculatoire féminin était considéré comme un aphrodisiaque aux vertus rajeunissantes. Les Japonais utilisaient le « heikonoinho » et le « harikata » (bol attaché à un support) pour recueillir ce liquide et le consommer comme un thé aux propriétés médicinales. À travers l'histoire et les cultures, l'on constate que l'éjaculation féminine était non seulement reconnue, mais souvent valorisée et intégrée dans des pratiques rituelles ou médicinales. Loin d'être une « nouveauté » comme certains pourraient le croire, ce phénomène est documenté depuis des millénaires.

De la tradition au débat scientifique : La prostate féminine

Le passage d'une vision sacrée à une approche anatomique de l'éjaculation féminine s'est opéré progressivement avec les avancées médicales. Plusieurs scientifiques ont contribué à cette évolution. Reinier De Graaf (1664-1673) : Ce gynécologue néerlandais fut le premier scientifique à décrire précisément les organes génitaux féminins et les glandes péri-urétrales. Il notait que « la prostate a pour fonction de produire un liquide glaireux et de rendre ainsi la femme plus désirable grâce à son odeur âcre et salée ». Alexandre Skène (1837-1900) : Ce gynécologue écossais identifia en 1880 les glandes qui portent aujourd'hui son nom (glandes de Skène), considérées comme l'équivalent féminin de la prostate. Ernest Gräfenberg (1881-1957) : Il décrivit une zone vaginale érectile et observa que « l'expulsion de fluides apparaît à l'acmé de l'orgasme... Ce liquide transparent est éjecté

non pas de la vulve mais de l'urètre, par jets ». Ces découvertes ont pavé la voie aux recherches modernes sur ce qu'on appellera plus tard le « point G » (néologisme créé par Addiego en 1981), une zone érogène considérée comme liée au complexe clitorido-uréthro-prostato-vaginal et souvent associée à l'éjaculation féminine.

Quelle est la nature du liquide ?



Une femme et son partenaire

Depuis les années 80, plusieurs équipes de recherche ont analysé la composition du liquide éjaculatoire féminin. Les travaux de Zaviacic ont identifié 15 enzymes de la prostate masculine dans les glandes de Skene, conduisant à l'adoption officielle du terme « prostata femina » par la Fédération internationale de terminologie anatomique (FICAT) en 2001.

En 2011, Rubio-Casillas a distingué deux fluides différents : Un liquide abondant, aqueux et transparent (« squirting »), contenant de l'urée, de la créatinine et de l'acide urique ; Un liquide moins abondant (< 1 ml), épais, d'aspect laiteux, contenant de l'antigène prostatique spécifique (PSA), considéré comme le véritable éjaculat prostatique. L'étude de Devaux et Salama en 2014 a combiné des explorations échographiques et des dosages biochimiques pour étudier le phénomène. Les résultats ont montré : un remplissage de la vessie durant la stimulation sexuelle ; une vidange complète après l'émission du liquide ; des compositions similaires en urée, créatinine et acide urique entre l'urine et le liquide émis ; la présence de PSA chez 5 femmes sur 7, suggérant un mélange d'urine et de sécrétion prostatique. Ces recherches confirment que le phénomène des « femmes fontaines » implique principalement une émission d'urine diluée, parfois mélangée à une petite quantité de sécrétion prostatique, distincte

de l'éjaculation féminine proprement dite qui est plus rare et moins abondante.

Qu'en-t-il de l'incontinence urinaire coïtale ?

L'incontinence urinaire coïtale est un trouble médical distinct du phénomène des « femmes fontaines ». Les études de Khan et Serati ont établi un lien entre l'hyperactivité vésicale et l'incontinence lors de l'orgasme (présente chez 69% des femmes

souffrant d'hyperactivité détrusorienne). Cependant, contrairement au « squirting », l'incontinence coïtale est généralement un symptôme supplémentaire chez des patientes qui présentent déjà d'autres troubles mictionnels. Cette distinction est importante pour éviter la pathologisation d'un phénomène naturel tout en identifiant correctement les cas qui relèvent d'une prise en charge médicale. Les études sur la prévalence de l'éjaculation féminine présentent des résultats très hétérogènes, principalement en raison des méthodologies variées (questionnaires en ligne) et des définitions imprécises du phénomène. Entre 40% et 54% des femmes rapportent avoir expérimenté ce phénomène au moins une fois dans leur vie.

Une étude internationale menée dans 16 pays a révélé que l'âge médian de la première émission est de 24 ans (avec une fourchette allant de 7 à 68 ans). Environ 19,4% des femmes concernées expérimentent ce phénomène quotidiennement. Quant à la quantité de liquide émis, 12% décrivent quelques gouttes seulement, tandis que 40% rapportent un volume supérieur à 150 ml. Il est intéressant de noter que peu de femmes connaissent la nature exacte du fluide qu'elles émettent, ce qui reflète le manque d'éducation et d'information sur ce sujet encore tabou dans de nombreuses cultures. Les entretiens directs

révèlent que pour la majorité des femmes concernées, l'expulsion de liquide amplifie significativement la jouissance. Cependant, certaines éprouvent de la gêne, de la honte, voire des douleurs associées à ce phénomène, souvent en raison du manque d'information et des tabous sociaux. Plus de 80% des femmes interrogées considèrent ce phénomène comme bénéfique pour leur sexualité. Environ 10% perçoivent cette manifestation comme un problème ou une pathologie. Plus de 50% rapportent une sensation de plaisir intense, distincte de l'orgasme classique. Ces données soulignent l'importance d'une éducation sexuelle complète et démystifiée, permettant aux femmes et à leurs partenaires de comprendre et d'accepter ce phénomène naturel sans honte ni tabou. La recherche continue d'explorer les aspects physiologiques et psychologiques de l'éjaculation féminine, contribuant progressivement à normaliser cette expression de la sexualité féminine.

L'étude de Wimpissinger et ses collaborateurs a montré que 90% des partenaires ont une attitude plutôt positive face au phénomène des « femmes fontaines ». Environ 5% se déclarent indifférents, tandis que seulement 0,6% expriment une opinion négative. Une autre étude menée auprès de 12 hommes ayant des partenaires « fontaines » a révélé que : 8 rapportent apprécier ce phénomène ; 5 le recherchent activement ; 6 l'associent à l'orgasme féminin ; 9 notent que des préliminaires longs sont nécessaires ; 11 utilisent une technique de stimulation particulière. Fait intéressant, 100% des participants à cette étude croient que toutes les femmes sont potentiellement « fontaines », une affirmation qui reste à confirmer scientifiquement.

Il est important de rassurer les femmes et leurs partenaires sur ce phénomène parfois associé à l'orgasme, parfois distinct de celui-ci mais qui semble s'accompagner d'une meilleure entente dans la relation quand il survient.

Edem Dadzie
Source : Société francophone de médecine sexuelle (SFMS)

PURS

Les acteurs approuvent le Plan de réponse conjoint des personnes déplacées de force

Un atelier dédié à la mise à jour du plan de réponse conjoint des personnes déplacées de force au Togo, s'est achevé hier jeudi 10 juillet à Lomé, après deux jours de travaux. Ce rendez-vous majeur coordonné par le Programme d'urgence de renforcement de la résilience et de la sécurité des communautés (PURS), a en effet permis d'actualiser le plan issu des résultats de l'évaluation multisectorielle validés en juin dernier et de finaliser ledit plan de réponse.

A travers son mécanisme de coordination mis en place depuis juin 2024, le PURS répond de façon plus cohérente, plus intégrée et plus durable aux besoins des personnes déplacées internes, des réfugiés et des communautés hôtes. Ce mécanisme sert par ailleurs de passerelles entre les interventions humanitaires d'urgence et les programmes de résilience déjà en œuvre dans la région des Savanes. En posant préalablement les jalons de cette actualisation du Plan de réponse conjoint, le PURS

et ses partenaires n'ont jamais eu de cesse de tenir compte des dynamiques évolutives sur le terrain, des nouveaux défis sécuritaires, et des aspirations légitimes des populations affectées à retrouver dignité, sécurité et moyens de subsistance. Et presque comme un aboutissement, cet atelier qui a rassemblé acteurs étatiques et non étatiques venus des agences des Nations Unies, des ONG nationales et internationales ainsi les partenaires techniques et financiers, a permis de traduire dans les faits un plan de réponse conjoint du Golfe de Guinée-chapitre Togo, une feuille de route collective pour une réponse coordonnée, ciblée et efficace, une base de données fiable et partagée par tous les acteurs, un guide de toutes les actions futures en matière de déplacement forcé au Togo. Dans le concret, il s'est agi d'aligner les partenaires sur

les résultats validés lors de l'évaluation multisectorielle, d'élaborer les cadres de résultats sectoriels, d'identifier les actions stratégiques, les cibles et les engagements.

A l'ouverture, le colonel Amadou Bachirou, Assistant exécutif au PURS, a souligné dans une adresse au nom du Coordonnateur général du PURS que : « L'actualisation du plan de réponse conjoint

recentrer nos efforts sur les attentes réelles des populations affectées ».

« Cette coordination a permis de jeter les bases d'une réponse plus cohérente, plus intégrée et plus durable aux besoins des personnes déplacées internes, des réfugiés et des communautés hôtes. Ce mécanisme a su établir un pont essentiel entre les interventions humanitaires

de route collective pour une réponse ciblée et efficace.

Le plan issu cet atelier est appelé par ailleurs à devenir un outil essentiel de plaidoyer afin de pouvoir mobiliser des ressources nécessaires à une réponse à la hauteur des besoins des 1.923.000 personnes affectées par les déplacements forcés, identifiés suivant les résultats de la dernière évaluation multisectorielle.



n'est pas un simple exercice de réécriture. C'est un moment stratégique pour réinterroger nos hypothèses, ajuster nos priorités, renforcer la complémentarité des interventions et, surtout,

d'urgence et les programmes de résilience déjà en œuvre dans la région », a martelé de son côté, Mme Fanette Blanc, la cheffe bureau de l'UNHCR au Togo, tout en émettant le vœu que le plan issu de l'atelier soit la feuille

Notons que la cérémonie d'ouverture de l'atelier a connu également la présence du nouveau Représentant de Plan International Togo, Ousseynou Samb.

La Rédaction

Africube

Les saveurs du terroir à la conquête des plats du monde

Face à la prolifération des bouillons industriels - souvent toxiques pour l'organisme humain selon les médecins - qu'on trouve partout dans les marchés au Togo et en Afrique, l'entrepreneur togolais Ajavon Ayité a créé la marque Africube, un bouillon qui allie ingrédients naturels et prix très concurrentiel. Ce bouillon qui est distribué dans plusieurs pays africains, est l'une des meilleures initiatives locales qui témoignent de l'esprit de créativité et d'innovation des Togolais.

Créé en mai 2016, Africube est la propriété de la société Ahouenou Sarl dont l'objectif est de produire des produits alimentaires naturels.

Détrôner Maggi

Le marché des bouillons en Afrique est dominé par Maggi, le géant mondial de l'agroalimentaire qui commercialise les bouillons communément appelés « cubes ». Les principaux arguments commerciaux de la société Ahouenou sont que, Africube est un produit sain et une

alternative abordable face aux effets des bouillons Maggi dont les effets néfastes sont bien connus. D'après son promoteur, il est composé de soja, d'oignon, de gingembre et de moutarde de Néré.

« Tout est parti d'une publication sur Facebook qui a retenu mon attention. Elle parlait des dangers des cubes Maggi ». J'ai poussé plus loin ma curiosité et mes doutes furent confortés : ces bouillons étaient dangereux pour la santé. Plusieurs questions me vinrent donc à l'esprit. Pourquoi consommons-nous des bouillons qui viennent de l'extérieur, non consommés par les populations dont sont issus ces grands groupes de l'agroalimentaire, et qui sont visiblement mauvais pour la santé, mais massivement utilisés par les Africains dans leurs sauces ? », explique M. Ajavon Ayité, le PDG de la société Ahouenou.

Réussites

Dès les premières années après sa création, Ahouenou Sarl vend plusieurs millions de sachets sticks, et distribue dans une dizaine de pays dans le monde. Africube est distribué entre autres au Togo, au Bénin, au Mali,

en 2023 aux Awards de l'OAPI. Le PDG de la société a reçu ce jour, le Prix du Public, une catégorie s'adressant aux entreprises togolaises dont la marque est fortement distinctive et s'impose dans le quotidien des populations locales par la qualité des produits ou

adopté par certains ménages et restaurants au Togo et dans quelques pays africains. Cependant, le produit tarde encore à faire saliver comme espéré. Après tout, les vieilles habitudes ont la peau dure, dit-on, surtout lorsqu'elles ont littéralement fait



au Ghana au Burkina Faso, en France, aux USA etc. Grace à son concept qui promeut une alimentation saine, Africube a été sacré

services.

Défi à relever

Malgré ses objectifs Africube a été certes

partie du quotidien des populations depuis leurs premiers pas.

Affo-Djèlè Alarba

PRÊT SCOLAIRE
**LA RENTRÉE SCOLAIRE
SANS STRESS**
DISPONIBLE EN 24H



La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

